

Compte-rendu du conseil d'école

Date : 23/02/2022

N° : 2

Ecole de : EEPU DAMMARIE Horaires : 18h00-19h45

Présents et qualités :

- | | | |
|-------------------------|---------------------|----------------|
| - Magali Aleton Baroudi | - Mme Lassagne | - Mme Boissé |
| - Valérie Letourneur | - Mr Lecoœur | - Mme Baudouin |
| - Magali Déjardin | - Mme Maroquin | - Mme Le Henry |
| - Morgan Baillet | - Mme Richer | - Mme Lézin |
| - Aude Mineur | - Mme Blondio Ganne | - Mme Leroy |
| - Laurence Lecoin | - Mme Tafforeau | - Mme Girard |

Compte-rendu succinct du conseil d'école

1°/ Suivi des effectifs

Pas de changement depuis le 1^{er} conseil d'école, 162 élèves, (+ 1 élève en CP/CE1 mais cet élève était déjà dans nos effectifs mais non présent à la rentrée)

37 CM2 partiront en 6^e, 38 GS devraient arriver alors mêmes effectifs prévus pour la prochaine rentrée. + 1 nouveau CP déjà pré-inscrit à la mairie.

2°/ Protocole sanitaire et distanciel

Niveau 2 du protocole : un récapitulatif des mesures visant à l'allègement du protocole sanitaire à l'école:

- Passage du niveau 3 au niveau 2 avec conservation du **port du masque dès 6 ans en intérieur**;
- **Fin de l'obligation du port du masque en extérieur** pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels
- **Fin du non-brassage strict** et donc de l'attestation pour non accueil des élèves en cas d'absence non remplacée : on peut désormais accueillir qq élèves dans nos classes selon les services de récréés et cantine
- **A partir du 28 février**, modification de la procédure contact-tracing avec **un seul test à J2**
- **A partir du 21 février, fin de la fourniture d'attestation par les familles ;**
- **Reprise des activités sportives en intérieur :**

Les activités physiques et sportives sont autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. (Piscine incluse). Toutefois, lorsque la pratique est en intérieur les sports de contact ne peuvent être pratiqués et une distanciation doit être adaptée selon la pratique sportive.

Cour et cantine de même, on garde toujours les 4 zones et les 3 services.

Point sur le travail en distanciel donné aux absents : difficulté pour les enseignants de donner ce travail en même temps que l'on est en classe.

Accord en conseil des maîtres : On n'envoie que le distanciel pour les malades covid et on se limite à l'essentiel car on n'a pas le temps de tout expliquer par mail et les parents n'ont pas forcément le temps et la patience pour faire faire le travail ; sinon, en cas d'absence pour un autre motif on laisse sur la table de l'enfant absent ou on fait passer par un camarade

3°/ Sécurité à l'école

- Comme d'habitude, nous faisons nos exercices incendie, risques majeurs et attentat-intrusions.

Retard pour le 2è par rapport aux nombreuses absences en janvier / février ; pour le PPMS attentat intrusions nous n'avons fait que celui avec le confinement chacun dans sa classe par rapport aux règles sanitaires de non brassage.

Demande de notre responsable sécurité : si jamais ça devait se produire « en vrai », surtout ne pas venir à l'école pour chercher ses enfants ! (afin de ne pas entraver l'intervention des services d'urgence)

- Fiches RSST : « Registre Santé et Sécurité au Travail

- Il y a un seul registre santé et sécurité au travail par école, à disposition du personnel et des parents d'élèves (usagers). Le **directeur** est le **référént** de ce registre, et veille à sa bonne tenue. L'inspecteur de l'éducation nationale de circonscription est responsable des suites données aux inscriptions portées au registre. Il est assisté dans leur suivi par l'assistant de prévention de circonscription qui apporte son conseil aux directeurs d'école pour la mise en œuvre des mesures nécessaires.

-

Le RSST permet de signaler les risques existants dans le cadre des activités de l'école, de proposer des mesures d'amélioration des conditions de travail et de réduction des risques professionnels.

Ce registre ne se confond pas avec le registre des soins aux élèves. Cependant, un accident ayant nécessité des soins à un élève et faisant apparaître un risque résiduel sera inscrit dans ces deux registres. »

Cette année nous y avons eu recours à 2 reprises : lors d'un problème relationnel avec une famille d'élève et par rapport aux règles sanitaires compliquées à appliquer avec les différents protocoles sanitaires.

-

4°/ Point sur les différents projets pédagogiques et le projet d'école

Projet capoeira 3 séances pour toutes les classes, à l'école, avec un intervenant professionnel

Projet chorale, avec une intervenante professionnelle et patinoire à l'Odysée 8 séances, pour les CM2

Projet Théa (théâtre) CM1 et CM2/CE2 : travail autour des 3 livres d'une autrice et mise en scène de passages choisis par les élèves, visite de l'autrice et travail avec une professionnelle pour le théâtre ; une représentation devant d'autres écoles est prévue le 21 mai

Projet vélo (CE2 et CE2/CM2) avec l'USEP, une semaine complète du 31 mai au 3 juin avec différents ateliers à l'école et une sortie le vendredi

Projet musique (CE2 et CP) : en P5, avec l'intervention d'une intervenante de « musique en tous sens »

Projet « p'tit bal USEP » (CE1 et CP/CE1) : avec l'USEP, apprentissage à l'école de danses traditionnelles et le 8 avril, rencontre avec d'autres classes participantes.

Toutes ces activités ayant un coût, nous remercions les municipalités pour leurs contributions ainsi que l'APE qui nous aide à payer une partie de ces projets.

Cadeaux de Noël avec l'argent de l'APE et de la commune : achat des jeux pour les classes et baguettes de pound pour le sport (rythme).

Action Noël : petits bricolages dans chacune des classes et « échange » au pied du sapin des cadeaux avec musique et vêtements de Noël et papillotes, chant des CM2 aux fenêtres des autres classes : moment festif quand même malgré les restrictions sanitaires.

Conseil d'élèves : reporté en raison du contexte sanitaire et des nombreuses absences, on espère pouvoir le faire au cours de cette période ?

Le jardin : difficile en ce moment avec la météo et avec la covid, mais on va reprendre. On va peut-être demander l'aide des parents ou grands-parents pour consolider nos carrés de permaculture avec du bois.

Sport : une randonnée avec l'usep et d'autres écoles est prévue le 3 mai ou le 31 mai sur le thème de l'eau, mais c'est à nous de la préparer. Réunion de préparation le 15 mars à l'école.

Sorties ponctuelles et/ou sorties de fin d'année : on n'y a pas du tout pensé, on vit un peu au jour le jour pour le moment... mais on a envie de re sortir dès que ce sera possible.

Carnaval : peu de motivation, vu les conditions actuelles

Fête de fin d'année, on y pense davantage, on espère que cela pourra avoir lieu

100ème jour ? juste au retour des vacances de printemps le mardi 26 avril : à voir en fonction de l'évolution du protocole , entre élèves dans les classes ou sous le préau et expo avec les parents ?

Projet d'école : validé, grandes lignes :

le bien vivre ensemble +++ , on essaiera de trouver des règles élaborées ensemble en accord avec les élèves, en conseil d'élèves afin d'avoir un règlement avec les mêmes règles pour tous, affiché et visible par tous avec des niveaux d'infraction et des solutions/ punitions/ réparations.

Le climat scolaire : réfléchir avec la municipalité et les enfants à l'aménagement de la cour +++

Chaque année on fera un bilan en juin puis on se donnera des axes à privilégier pour l'année scolaire suivante ; privilégier les actions d'école, pour fédérer les classes.

Renforcer le dialogue avec les familles (un peu perdu avec la covid)

5°/ Travaux et budget

8500 euros par année civile donnés par les municipalités pour les fournitures, papeterie, livres, fichiers, papier, encre, petites fournitures diverses (les consommables)

+ budget accordé pour le bus en +

+ budget pour aider à financer les projets ponctuels comme classe découverte et classes musique, théâtre, ...

+ les demandes d'achat informatique : les 4 nouveaux ordis, les 4 nouvelles tablettes et le VPI pour le bungalow

Un grand merci aux 3 municipalités.

Concernant les travaux :

Le bungalow est installé, nous allons tout d'abord en faire notre salle des maîtres et une salle de réunion pour recevoir les familles ; les enfants suivis par le RASED pourront l'utiliser au lieu d'aller dans la salle de garderie de la maternelle. En effet il aurait été compliqué, au niveau organisation, de l'installer en salle de classe à cette période de l'année.

Nous effectuerons les déménagements nécessaires début juillet.

Prévision de nouvelles peintures dans les couloirs

Travaux d'aménagement dans la cour : nouveau revêtement de sol et un préau puis des petits aménagements en fonction des demandes (réalisables) des enfants (tables de ping pong, bancs, et tables, couloir pour courir, jeux peints au sol, cabane de jardin pour ranger , but de hand...)

+ projet de peindre le mur entre le primaire et la maternelle pour égayer la cour (fresque avec un artiste ? demande à formuler avec l'EN)

6°/ Cantine

Flyer des parents élus à destination : ++ par rapport aux incivilités...merci à vous parents élus

Merci au personnel qui continue les 3 services et ne mange donc pas avant 14h

Nouveaux prestataires ? appel d'offres avec cahier des charges

. Résiliation avec Yvelines restauration.

Cahier des charges avec une nouvelle loi qui va être obligatoire (loi « égalim » de 2022 à 2025). Renforce la qualité sanitaire et environnementale. 20 % de produits bio, produits locaux dans un rayon de 200 ou 300 km du lieu de restauration collective, recyclage des emballages (barquettes biodégradables, au-moins recyclables). Au moins 30 % d'augmentation sur le coût et donc répercuté sur le prix du repas (de manière progressive).

Autre obligation : compostage des déchets. Possibilité de mettre un poulailler ?

Attention aux délais de rétractation pour les repas non pris (à Chartres Métropole c'est 15 jours !).

Tableau comparatif avec les communes alentour. Dammarie est dans les moins chers.

Budget déficitaire : dans le prix des repas payé par les familles, la commune ne compte pas le salaire des employés.

7°/ Questions diverses

Point APE :

activités et covid : problème pour faire des animations

exemple avec « jeux pétille » : souci du ménage, de la désinfection, par rapport au nombre de personnes qui y participeraient, en effet la seule salle assez grande sur la commune pour ce genre d'animation c'est le préau des écoles.

Vente de chocolats pour Pâques possible

Volonté de retour de l'humain. Les problèmes de locaux bloquent les animations pour rapporter des sous à l'école.

Démotivation de l'équipe. Blocage par familles rurales pour l'organisation de « brocante- foire à la puériculture »...

Benne paprec reconduite.

Réponse mairie : tout est annulé aussi (vœux, repas des anciens...).

8° / Les remerciements

Merci à tous les parents qui ont toujours fait de leur mieux pour garder leurs enfants lors des absences non remplacées des enseignantes et qui ont su s'adapter à la succession des protocoles.

Merci au personnel communal qui s'est toujours arrangé pour que l'école fonctionne au mieux.

Merci aux élus du conseil municipal qui ont remplacé lors des absences du personnel communal ou familles rurales.

Date : 2/03/2022

Nom et signature du Secrétaire de séance

Déjardin Magali

Nom et signature de la directrice

Letourneur Valérie

Un exemplaire pour le registre de l'école

Un exemplaire envoyé au maire et à chacun des membres du conseil

Un exemplaire envoyé à l'IEN le : 4/03/2022